

## LENS-LIEVIN: UN TERRITOIRE DE FRICHES, PROPICE POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE?

Friches urbaines, Lens-Lievin, biodiversité, ville, terrils.

La place du végétal dans l'espace public m'a toujours interrogé. On adresse à ce vivant une fonction de mobilier urbain avec des compétences esthétiques, de parasol, de barrière, alors qu'on en oublie son potentiel écologique. Par ailleurs, en marge de ces espaces publics formels, on peut retrouver des interstices délaissés dans la ville qui abritent une faune et une flore oubliées. Dans un contexte de densification des villes, les friches sont seulement considérées comme des aires foncières à construire au détriment de ces formations végétales uniques. Ce processus s'accélère avec la mise en place de la Loi climat et résilience qui évolue vers un objectif de zéro artificialisation nette en 2050. Or c'est la déprise de ces espaces qui a fait naître des essences pionnières. Il serait intéressant de requalifier la place de la friche en ville et de réfléchir à son introduction dans ce contexte urbain.

Je souhaite travailler sur cette émergence spontanée du vivant qui vient reprendre ses droits malgré les conditions ultra-anthropisées de ces milieux. Ainsi, montrer et mettre en évidence le potentiel de cette végétation luxuriante pionnière qui s'infiltré dans les interstices de ces sols, en mettant en avant leurs qualités écologiques, esthétiques, et patrimoniales. Je souhaite aborder cette question technique de la « Nature en ville ». Trop souvent reliée à la végétalisation des villes, la vraie définition de nature en ville réside dans la capacité d'un milieu urbain à intégrer des écosystèmes propices à une biodiversité. Or je me demande si les friches urbaines ne seraient pas des habitats essentiels pour le maintien de la biodiversité en ville. On utilise parfois des concepts familiers comme corridor écologique, trame verte, réservoir de biodiversité, sans trop en comprendre le sens. Or si l'on s'arrête sur leurs définitions, on s'aperçoit que ce sont des outils fondamentaux. Le travail de fin études que je souhaite mener s'appuiera donc sur une définition scientifique de ces termes pour les retraduire au mieux lors de cet exercice.

J'ai choisi le bassin minier qui est un territoire de choix pour s'interroger sur ces formations paysagères. J'ai donc décidé de travailler sur la communauté d'agglomération de Lens Lievin. Ce territoire offre un archipel de friches qui surgit à l'intérieur d'un tissu urbain très diffus. On y observe des formations végétales uniques qui abritent une faune spécifique. Or c'est l'ancienne activité humaine qui est venue transformer ces horizons de sols et donner naissance à ces grands tas de déblais appelés terrils. L'activité minière a déposé à la surface ce substrat autrefois souterrain, ce qui a eu des conséquences sur la nature des sols (e.g.: modification du pH, de la granulométrie, de la température...). L'impact minier a aussi laissé d'autres traces comme des cavaliers miniers, des fosses, des friches ferroviaires, des structures d'extraction.

Dans le cadre du projet d'aménagement Euralens en 2009, de nombreux architectes et paysagistes sont venus participer au développement urbain du territoire. C'est le cas du Paysagiste Michel Desvigne qui a eu un réel impact dans la planification du projet de la Chaîne des Parcs. Ce projet consiste à s'appuyer sur cet héritage minier pour composer une lecture globale de ces paysages. Aujourd'hui, les terrils sont ainsi vus comme des parcs urbains et les cavaliers comme des corridors écologiques qui viennent tisser des liens entre ces terrils. Ce sont aussi des composantes du paysage qui participe à la fabrication de la ville. Les trames sont alors très visibles sur ce territoire avec la vallée du Souchez qui souligne cette continuité, ce maillage de cavaliers qui relie les terrils, et cette friche ferroviaire qui s'introduit dans l'hypercentre de Lens. Elle est par ailleurs très fracturée par des nœuds autoroutiers, et des cités ouvrières très denses.

D'autre part, ces milieux sont installés sur des sites complètement anthropisés. Ils n'ont donc pas de vraie stabilité. En effet, ces milieux se composent d'essences pionnières très perturbatrices comme le Robinier et la Renouée du Japon. La pollution des sols impactent aussi le bon fonctionnement de ces territoires. Il y a donc là un réel enjeu d'accompagnement de ces friches pour composer une complémentarité entre ces milieux. Le cortège d'espèces pionnières favorise le développement et la fermeture des milieux. Un équilibre doit donc être trouvé pour satisfaire tous les habitats. La valeur patrimoniale est aussi très marquée sur ce territoire. Il est donc essentiel d'en conserver la mémoire pour se rappeler ce passé lié à la révolution industrielle et aux guerres mondiales. Les habitants de Lens Lievin sont très attachés à ces repères visuels qui habitent le paysage. Ils voient ces formations comme des héritages. L'enjeu de mon sujet est donc de trouver ce juste équilibre entre la démonstration de la qualité écologique de ces friches, et leur acceptation à l'intérieur de ce paysage minier.

Mon étude portera donc sur cette base scientifique qui requalifie la notion de nature en ville et s'appuiera sur la communauté d'agglomération de Lens Lievin comme site d'exemple. Mon TFE abordera donc les problématiques suivantes: Quelles dynamiques écologiques retrouve t-on au sein des friches de ces villes ? Quelles sont les interactions entre ces différents noyaux d'habitats ? Peut-on vraiment qualifier ces sentiers cavaliers comme des corridors écologiques ? Comment les habitants peuvent ils se réapproprier ces lieux et comment les réintégrer au tissu urbain ?